Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20261005-2026_09_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY
Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à 19 heures et 5 minutes, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le-vingt-un septembre deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

BA Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
LEMPEREUR Stéphanie
OLIVIERO Nathalie
RAULT Thérèse
RAT Cédric
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Absent excusé : HAMELIN Jean-Paul (Donne pouvoir à RICHARD Michel).

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 18

Secrétaire de séance : Christophe BA

Arrivée de Quentin VUILLAUME à 19h11

2026-09-03 : DÉSIGNATION D'UN AMBASSADEUR DE LA BOUSSOLE

5.2 : DÉSIGNATIONS DE REPRÉSENTANTS

Michel RICHARD, Maire, informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner un ou plusieurs ambassadeurs de La Boussole, Centre social intercommunal de Lamballe Terre & Mer.

La Boussole accompagne et soutient les habitants, les associations et les communes du territoire afin de favoriser le lien social, les initiatives locales et le « faire ensemble ». Elle constitue un levier de cohésion sociale et d'émancipation des habitants de Lamballe Terre & Mer.

Dans le cadre de leur mission, les ambassadeurs ont notamment pour rôle de :

- être à l'écoute des habitants et identifier leurs besoins, leurs envies et leurs initiatives ;
- repérer et valoriser les actions et événements organisés par les communes ;
- favoriser les échanges et le lien entre les habitants, les associations et les acteurs locaux ;
- faire connaître les actions et les missions de La Boussole ;
- participer à la dynamique sociale du territoire en intégrant le réseau des ambassadeurs.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20261005-2026_09_03-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- désigner Solvec HUET, comme ambassadrice de la Boussole ;
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette désignation.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLEMY (Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 5 octobre 2026
et de la publication le 5 octobre 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLEMY (Côtes-d'Armor)